



Infos communautaires	2
Urbanisme	14
Infos - Incendie	17
Infos - F.A.D.O.Q.	18
Avis - Travaux publics	21
Événements	23
Conseil municipal	30



NOUVEAU : un accès gratuit au Train de Charlevoix pour nos citoyens !

Bonne nouvelle pour les résidents et propriétaires de Petite-Rivière-Saint-François : la Municipalité lance un projet pilote de transport GRATUIT vers Baie-Saint-Paul, 7 jours sur 7, pour toute la saison 2025 du Train de Charlevoix (13 juin au 2 novembre)

Comment ça fonctionne ?

- Billets disponibles à l'hôtel de ville (1067, rue Principale)
- Du lundi au vendredi, entre 8 h et 9 h le jour du départ
- Pour les départs du week-end, passez le vendredi entre 8 h et midi
- Preuve de résidence ou de propriété requise
- Ados de 15 ans et + acceptés même seuls, avec billet

Horaire du train :

- Départ PRSF : 9 h 35 → Baie-Saint-Paul : 10 h 00
- Retour Baie-Saint-Paul : 15 h 00 → PRSF : 15 h 30

Des sièges sont réservés chaque jour. En cas de forte affluence, l'embarquement debout est permis.

Un moyen simple, durable et pratique pour vous déplacer autrement..

Pour tous les détails, rendez-vous sur notre site Web.



5 septembre

16 h à 19 h, Marché Public et BBQ festif

19 h Louve Saint-Jeu à La Cabane



L'agence de sécurité S3-K9 patrouille sur le territoire de Petite-Rivière Saint-François toutes les fins de semaine, les vendredis et samedis de 22h à 3H00

Pour signaler un agissement non conforme au règlement 630 sur la qualité de vie :

COMPOSEZ LE 418.808.9566

INFO COMMUNAUTAIRE



Journée du patrimoine religieux

6 septembre 2025 - 11 h à 16 h

Portes ouvertes à l'Église Saint-François-Xavier

Dans le cadre de la Journée du patrimoine religieux, la Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François vous invite à découvrir la richesse de son héritage spirituel à travers une série d'activités gratuites et ouvertes à toutes et tous.

Au programme :

- Expositions d'objets religieux anciens
- Présentation de l'histoire des nombreuses vocations religieuses issues du village
- Kiosques d'information sur le patrimoine et la vie paroissiale
- Mini-concert de la chorale de l'église, de 13 h 30 à 14 h

Une occasion unique de plonger dans l'histoire religieuse et culturelle de notre communauté. Bienvenue à tous!



Concert classique: Ensemble J'ay pris amours

13 septembre 2025 - 11 H

Église Saint-François

Laissez-vous porter par les vagues musicales de l'ensemble J'ay pris amours (formule trio), à l'Église Saint-François. Un voyage poétique et sensible inspiré par la mer et le fleuve, entre rêveries, départs et souvenirs. Chants et musiques anciens viendront évoquer toute la puissance évocatrice de cet univers maritime.



Jam de Blues avec Mike Deway et ses invités

27 septembre 2025 - 19h30 H

Domaine à Ligori

Le légendaire Mike Deway, véritable pionnier du blues au Québec, convie les musiciens et chanteurs de la région (et d'ailleurs!) à venir partager la scène pour un grand jam de blues.

Que vous jouiez de la guitare, du saxophone, de l'harmonica ou que vous ayez simplement envie de pousser la note, cette soirée est pour vous! Pour participer, suffit de vous inscrire en écrivant à Réal Tremblay (real.tremblay05@gmail.com) mentionnant votre instrument et les pièces que vous souhaitez interpréter.

Une occasion unique de célébrer la musique, l'expression spontanée et le talent local dans une ambiance chaleureuse et festive. Entrée gratuite – bienvenue à tous!

L'événement est 100% gratuit

Infos : Réal Tremblay – 418 473-8139

OFFRE D'EMPLOI



PETITE-RIVIÈRE
SAINT-FRANÇOIS



RDS

La municipalité est à la recherche de personnel pour le championnat provincial de Dek Hockey qui se tiendra les fins de semaine du 5-6-7, 12-13-14 et 19-20 et 21 septembre.

**Équipe dynamique
Ambiance amicale
Repas fournis
Collations et rafraichissements inclus
Travail à votre rythme
Quart de jour ou de soir selon votre convenance
Plaisir assuré !**

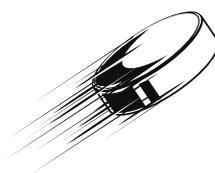


Postes disponibles :



Entretien du site

Préposé au stationnement



Pour postuler :

Mylène Simard

msimard@petiteriviere.com

418.760.1050 x 6106





Rabais Exclusif pour les Résidents de Petite-Rivière-Saint-François !

Du 15 mai au 13 octobre 2025, le Musée maritime de Charlevoix offre un rabais de 50% sur la tarification individuelle pour tous les résident(e)s de Petite-Rivière-Saint-François ! 🎉

C'est l'occasion idéale de découvrir l'histoire maritime de notre région et de plonger dans l'univers fascinant du musée. Une preuve de résidence sera demandée pour bénéficier de cette offre.

 Période de l'offre : Du 15 mai au 13 octobre 2025

 305 Rue de l'Église, Saint-Joseph-de-la-Rive, QC G0A 3Y0

 Pour plus d'infos ou pour poser vos questions, contactez Claire Litzler à :

 info@museemaritime.com

 418 635-1131

 Découvrez-en plus sur leur site ici : www.museemaritimecharlevoix.com

Café- conférence

Activité gratuite à ne pas manquer!



Municipalité
amie des aînés

En partenariat avec :

Québec



PETITE-RIVIÈRE
SAINT-FRANÇOIS



Une initiative de votre comité local Municipalité amie des aînés (MADA)

Les fraudes
Présenté par la Sûreté du Québec

16 septembre 2025
9 h 30 à 11 h

Coop de l'Affluent
1300, rue Principale
Petite-Rivière-Saint-François

Information
418 760-1050
Aucune inscription requise



Semaine de la
munici**palité**

DU 14 AU 20 SEPTEMBRE 2025

Québec.ca/SemaineMunicipalité

**Des municipalités en *action*,
des communautés en *mouvement***



Nouvelle limite de vitesse

À noter qu'à partir du 1er septembre prochain, de nouvelles limites de vitesse seront en place sur les chemins suivants:

Chemin de la Martine: 60 km/heure

Chemin Multis-Bois: 30 km/heure

Merci de bien vouloir respecter cette nouvelle signalisation pour la sécurité de tous.



Procurez-vous le chandail officiel du 350e !

Affichez vos couleurs et portez fièrement le 350e anniversaire de Petite-Rivière-Saint-François .

Nos chandails techniques, confortables et respirants sont parfaits pour toutes vos activités et pour célébrer ensemble notre grande histoire. Un beau souvenir à garder de cette année historique !

Tailles disponibles : S, M, L, XL, XXL

Prix : 20 \$ seulement

Où vous les procurer ?

En vente dès ce week-end à la Fête des Riverains et lors des prochains événements du 350e (paiement sur place - Square) ou dès maintenant en remplissant notre formulaire de réservation en ligne: <https://forms.gle/RxwXTAmJn3N8nxHF6>

Pour toute question, veuillez communiquer avec Mylène Simard par courriel au msimard@petiteriviere.com ou par téléphone au 418-760-1050 au poste 6106.

Passez votre commande avant le 29 septembre pour être certain d'avoir le vôtre !

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

RÉSERVATION OBLIGATOIRE

Remplir le **formulaire en ligne** ou nous **téléphoner** d'ici le 17 septembre 16 h pour une collecte spéciale pendant la semaine du 22 septembre 2025.



Maximum autorisé

- 6 articles par résidence
- Poids maximal par article = 125 kg

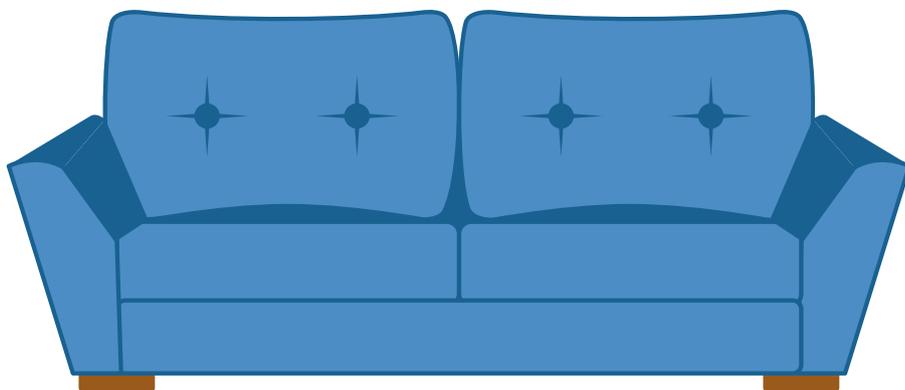


Sont interdits

Appareils réfrigérants, appareils électroniques, matériaux de construction, pneus, résidus dangereux et déchets domestiques



418 435-2639, poste 6012 | mrccharlevoix.ca



INFO COMMUNAUTAIRE

L'Expo du
Plateau des Arts
Petite-Rivière-Saint-François

15, 16 & 17 août 2025
site du Chalet Gabrielle-Roy



MERCI À NOS PRÉCIEUX PARTENAIRES



PETITE-RIVIÈRE
SAINT-FRANÇOIS



COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ
L'AFFLUENT



MERCI À NOTRE PRÉSIDENT D'HONNEUR

Pierre Bouchard

DONNATEURS DES OEUVRES DES TIRAGES

Pierre Bouchard & Gisèle Rousseau

LE COMITÉ ORGANISATEUR

Léa Landry-Massicotte
Linda Lavoie
Mireille Péliissier-Simard
Sylvie Tremblay

GRAPHISME, SITE WEB & RÉSEAUX SOCIAUX

Isabelle Bouchard
COMPTABILITÉ
Pierre-Paul René

RESPONSABLE DES BÉNÉVOLES

Fernand Sauriol
COLLABORATION SPÉCIALE
Jean-Léon Bouchard
Sylvie Lussier

MERCI À TOUS NOS BÉNÉVOLES!

Changement d'adresse – Avez-vous déménagé récemment?

La Municipalité souhaite rappeler aux citoyennes et citoyens qui ont déménagé au cours des dernières années de vérifier que leur adresse est bien à jour dans nos dossiers.

✉ Si vous ne recevez pas votre compte de taxes par la poste, il est possible que nous ayons une adresse erronée.

Merci de prendre un moment pour nous transmettre tout changement d'adresse via notre formulaire disponible au petiteriviere.com (onglet Citoyen > Changement d'adresse)

Merci de votre collaboration!



Club Med

Petite-Rivière-Saint-François fête ses 350 ans !

Le Club Med Québec - Charlevoix s'associe à la Municipalité pour célébrer cet anniversaire historique.

Chers résidents,

Venez (re)découvrir le Club Med et profitez de notre formule tout-inclus : restauration, activités sportives, bien-être, spectacles et plus encore...
Profitez d'un tarif exceptionnel pour la saison été 2025 (du 1er Juillet au 13 Octobre).

Une invitation exclusive pour vivre l'expérience Club Med... chez vous !



Sports et activités



Programme yoga



Piscine, bain chaud
et hammam



Cave à vin*



Brevages avec
ou sans alcool



Buffet gourmet



Musique en direct
et spectacle



Spa par Sothys*

- Offre disponible sur présentation d'un justificatif de résidence
- Réservation auprès de la réception par courriel ou téléphone: qchccrec01@clubmed.com ou [+1 800-428-2624](tel:+18004282624)
- *En supplément





Art et savoir-faire local sous le chapiteau

Dans le cadre des festivités du 350e, le Regroupement des artistes et artisans de Petite-Rivière sera de passage au parc des Riverains pour vendre leurs créations artisanales quelques samedis de l'été.

Rendez-vous au parc des Riverains, de 10 h à 15 h, aux dates suivantes (si la météo le permet) :

Septembre : 6 et 13

Une belle occasion de découvrir le talent local tout en profitant de l'été au parc des Riverains!



**À Petite-Rivière,
on se respecte !**

CODE DE BONNE CONDUITE

En résidence permanente ou en location touristique



RESPECTEZ VOTRE VOISINAGE ET ÉVITEZ LE BRUIT DÉMESURÉ

Tout bruit excessif est interdit en tout temps. Soyez attentif à la tranquillité des résidents et autres visiteurs en évitant les nuisances sonores.



FEUX D'ARTIFICE INTERDITS

Les feux d'artifice ou pétards sont interdits en tout temps.



FEUX EXTÉRIEURS ET INTÉRIEURS

Soyez raisonnable dans les quantités de bois à brûler et utilisez un pare-étincelles. Prenez la peine d'éteindre efficacement et en profondeur votre feu extérieur.



DÉCHETS : PROPRETÉ DE L'ENVIRONNEMENT

En tout respect pour la nature et votre voisinage, les déchets doivent être déposés dans la poubelle.



RESPECTEZ LE CODE DE LA ROUTE

En voiture, ralentissez pour la sécurité des piétons et éviter de générer de la poussière sur les rues non-pavées. Stationnez dans les endroits prévus à cette fin.

MERCI
POUR VOTRE COOPÉRATION !



Apprenez-en plus et **adhérez au code** en vous rendant au **petiteriviere.com**



PETITE-RIVIÈRE
SAINT-FRANÇOIS

CHRONIQUE URBANISME

Numéros civiques

La numérotation des bâtiments semble parfois anodine aux yeux des citoyens, malgré toute l'importance qu'un tel petit détail peut avoir sur votre qualité de vie. Le simple fait d'afficher votre numéro civique de manière claire et visible peut vous éviter bien des ennuis fâcheux.

L'affichage de votre numéro civique permettra, par exemple, d'assurer une plus grande rapidité dans la réponse des services d'urgence, de livraison, ou encore pour vos visiteurs et amis devant localiser votre résidence. Ces derniers ne devraient pas avoir à chercher et se questionner sur l'emplacement d'un bâtiment ou d'un logement et ainsi perdre un temps précieux quant à la délivrance de leurs services et la qualité de ceux-ci.

D'ailleurs, c'est dans l'intérêt et la sécurité de tous les citoyens de la Municipalité que le Règlement municipal no 462 sur l'affichage des numéros civiques encadre l'affichage sur le territoire de Petite-Rivière-Saint-François existe.

Ce dernier stipule que chaque bâtiment, maison et autre construction, à l'exception des dépendances ou bâtiments secondaires, doivent être identifiés par un numéro civique de façon à les rendre facilement repérables de jour et de nuit, ce numéro devant en tout temps être visible de la voie publique ou du chemin privé conforme, le cas échéant.

De plus, lorsque la maison ou le bâtiment est situé à plus de 30 mètres de la voie publique ou du chemin privé portant odonyme, le numéro civique doit être apposé sur un support permanent prévu à cet effet placé et situé en bordure de ladite voie ou du dudit chemin. Le support doit être fixe et, de manière non limitative, ne peut être un poteau de services publics, un arbre, une roche ou une pierre, ni une boîte à ordures.

Au final, afficher son numéro civique est bien plus qu'une obligation administrative, c'est un geste citoyen qui bénéficie à la collectivité en rendant cette dernière mieux organisée, plus sécuritaire et encore plus accueillante.

N'hésitez pas à contacter votre service de l'urbanisme à cet effet. Il nous fera plaisir de vous accompagner et vous fournir gratuitement une plaque signalétique d'affichage de numéro civique.

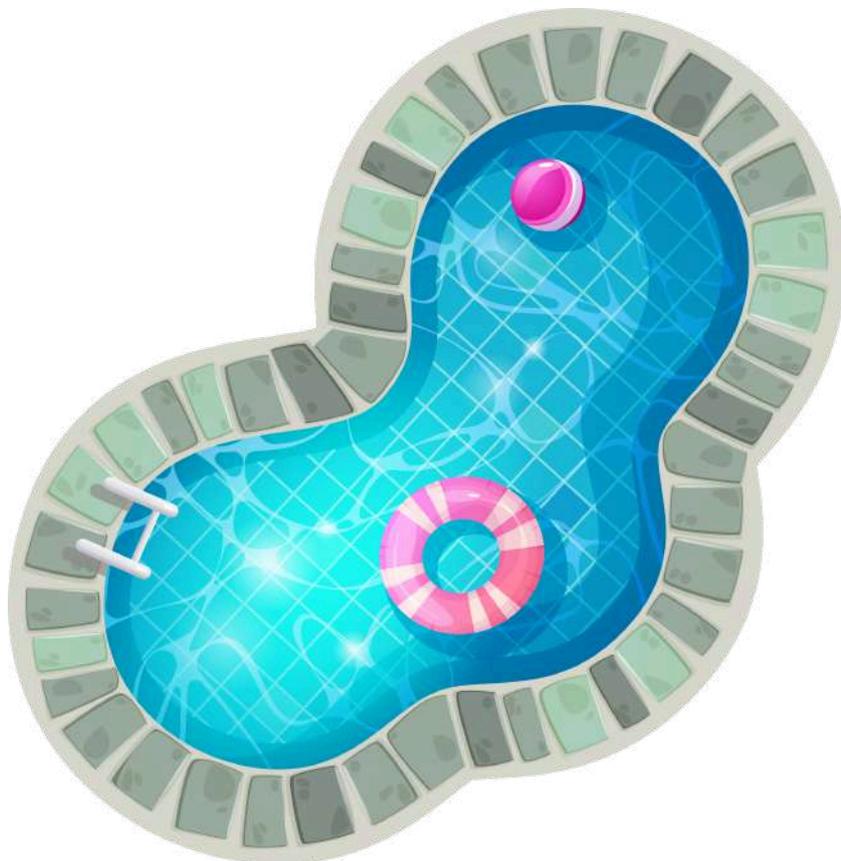
Bonne fin d'été



Piscine

Au cours de l'été 2025, le Service de l'urbanisme a procédé à de nombreuses inspections de piscines résidentielles présentes sur le territoire. Ces inspections, rendues nécessaires en raison de l'entrée en vigueur d'un nouveau cadre réglementaire provincial sur les piscines résidentielles le 30 septembre prochain, nous ont permis d'échanger avec vous de divers sujets.

Le service de l'urbanisme tient à vous remercier de votre accueil. Dans les prochaines semaines, les propriétaires de piscines résidentielles non conformes ayant fait l'objet d'une inspection à l'été 2025 recevront par la poste un rapport d'inspection. Ce rapport détaillera - avec photo-les éléments de non-conformités observés en inspection.



SERVICE INCENDIE

Le service incendie tient à vous mentionner qu'il est **STRICTEMENT** interdit d'allumer des feux à ciel ouvert. Il en va de la sécurité de tous les citoyens.

Les feux de branchages et les feux d'herbe, alimentés par le vent, sont plus propices à la propagation et à la perte de contrôle. De graves incidents peuvent alors survenir.

Le service incendie compte sur votre habituelle collaboration !



Qu'est-ce qu'un feu à ciel ouvert ?

Un feu à ciel ouvert se définit comme tout feu qui brûle ou qui pourrait se propager librement en produisant des étincelles. Les feux d'artifice sont inclus dans cette définition.

Aux membres de la FADOQ nés en AOÛT

*Joyeux
Anniversaire*



- 8 Jean-Guy Bouchard
- 9 Normand Emond
- 11 Francine Dufour
- 16 Simon Simard
- 25 Éliette Côté
- 26 Martin Côté
- 30 Rachel Lavoie
- 31 Pierre Demers

Aux membres de la FADOQ nés en SEPTEMBRE



- 4 Victor Bouchard
- 5 Jean-Baptiste Bouchard
- 5 Germain Bouchard
- 6 Sylvie Tremblay
- 12 Aline Archambault
- 20 Carmelle Lavoie
- 27 Édouard Simard

Club FADOQ La Montagne Dorée

Viactive reprendra dès le **vendredi 26 septembre** à la salle municipale, de 10 :00 à 11:00.
C'est gratuit pour tous !



Qu'est-ce que Viactive ?

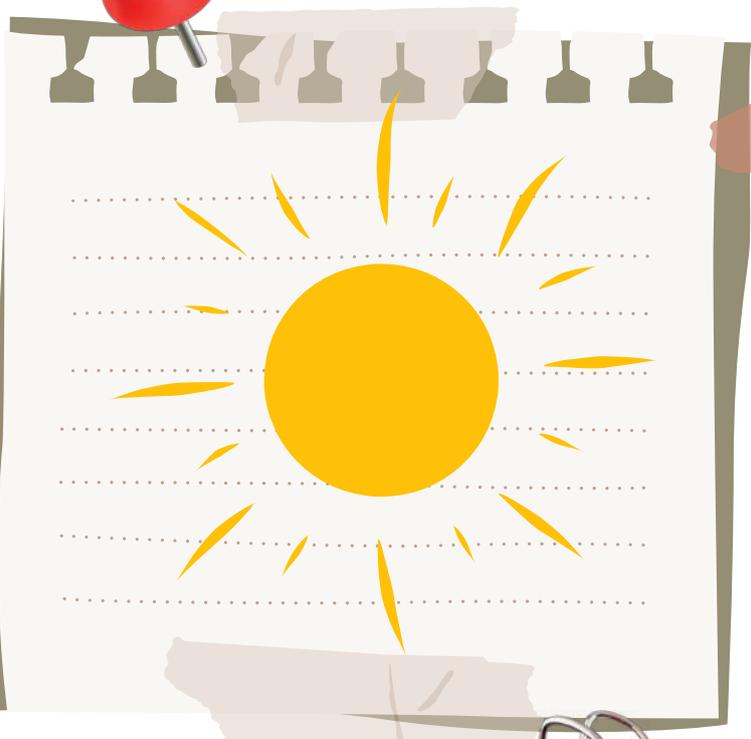
C'est un programme d'activité physique qui s'adresse aux personnes de 50 ans et plus intéressées à faire de l'activité en groupe et dont la condition physique leur permet (mobilité réduite ou non).

Pourquoi prendre part aux activités Viactive ?

- Intégrer et maintenir une pratique d'activités physiques sur une base régulière
- Profiter du plaisir de bouger en groupe
- Augmenter ses capacités physiques générales (endurance musculaire et cardiovasculaire, flexibilité et contrôle du poids)
- Briser l'isolement
- Améliorer sa santé physique et prévenir les maladies chroniques (maladies cardiovasculaires, haute tension artérielle, diabète, hypercholestérolémie)
- Améliorer sa santé psychologique (gestion du stress, maintien des capacités cognitives)

C'est un rendez-vous tous les vendredis jusqu'aux fêtes !





**VIACTIVE
DÈS LE 26 SEPTEMBRE
10:00 À 11:00
SALLE MUNICIPALE**

*L'équipe de la popotte nous revient
dès le mardi 21 octobre 2025.
Pour réserver, bien vouloir
communiquer madame Rachel
Lavoie au 418-632-1049.*

*La baseball poche débutera tous les
mercredis soirs à 18h30 dès le 17
septembre au coût de 2 \$. Rendez-vous
sur place!*

AVIS : TRAVAUX PUBLICS

La municipalité tient à vous rappeler le calendrier de cueillette de matières résiduelles. Vous devez sortir vos bacs la veille de la journée de la cueillette et les retirer le jour de la cueillette. Des constats seront émis aux contrevenants qui dérogent du règlement.

Voici des extraits du règlement no 497 - Relatif à la gestion des matières résiduelles, adopté le 13 août 2012 :

CHAPITRE 5

MODALITÉ DE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

PÉRIODE DU DÉPÔT DES BACS

Les matières résiduelles des unités desservies doivent être déposées à la rue après 18:00 la veille du jour prévu de la collecte. Les bacs doivent être retirés dans la même journée que la collecte.

LOCALISATION DES BACS

Le bénéficiaire devra placer les bacs roulants à proximité du trottoir, de la bordure ou de l'emprise de la rue. Toutefois, en aucun cas ils ne doivent être placés dans la rue, sur le trottoir ou sur la piste cyclable.

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES NON EFFECTUÉE

Si la collecte des matières résiduelles n'a pas été effectuée par l'entrepreneur le jour prévu de la collecte, le propriétaire, le locataire ou l'occupant de l'unité desservie doit en aviser la MRC de Charlevoix, dans un délai maximum de 24 heures.

CHAPITRE 10

DISPOSITIONS PÉNALES ET SANCTIONS

CONTRAVENTIONS

Quiconque contrevient à l'une des dispositions de ce règlement commet une infraction est passible d'une amende minimale de 200\$ pour une première infraction, si le contrevenant est une personne physique et d'une amende minimale de 400\$ pour une première infraction, si le contrevenant est une personne morale. En cas de récidive, les amendes minimales sont doublées.

Dans tous les cas, les frais de la poursuite sont en sus. Si une infraction se continue, elle constitue jour par jour une infraction distincte.

> CALENDRIER DE COLLECTE

JOURNÉES DE COLLECTE

ORDURES : MARDI
RECYCLAGE : MERCREDI
COMPOST : JEUDI

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30			

RÉSIDUS VERTS
Mettez vos sacs en papier ou contenants retournables en bordure de la voie publique le dimanche avant la semaine de collecte prévue.

Aucun sac en plastique ne sera collecté, utilisez des sacs en papier.



ENCOMBRANTS
Collecte sur réservation, vérifiez notre site Internet et surveillez votre journal local pour les dates de réservation.

Matières non admises: pneus, matériaux de construction, produits dangereux, appareils réfrigérants et matériel électronique.



AVIS : TRAVAUX PUBLICS

CALENDRIER DE COLLECTE

PETITE-RIVIÈRE-ST-FRANÇOIS

INCLUANT LE CHEMIN DE LA MARTINE, SECTEUR BAIE-SAINT-PAUL ET LA ROUTE 138
DU CROISEMENT DE LA MARTINE VERS PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS.

2025

JOURNÉES DE COLLECTE

ORDURES: MARDI
RÉCUPÉRATION: MERCREDI
COMPOST: JEUDI
COLLECTE REPORTÉE AU LENDEMAIN

 Collecte des résidus verts sur réservation

 Collecte des encombrants sur réservation

GUIDE DU TRI

Déchets

Le plastique sans logo, les matières mélangées et autres objets.

IMPORTANT Aucun résidu de cuisine ne doit s'y retrouver.



Récupération

CHANGEMENT IMPORTANT pour la récupération au verso.

Compost

Les résidus de cuisine, de jardin et le papier et le carton souillé.

IMPORTANT Déposer les matières en vrac dans le bac ou dans des sacs en papier brun.



JANVIER

L	M	M	J	V
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

FÉVRIER

L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28

MARS

L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
31				

AVRIL

L	M	M	J	V
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30		

MAI

L	M	M	J	V
			1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

JUIN

L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30				

JUILLET

L	M	M	J	V
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	31	

AOÛT

L	M	M	J	V
				1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30			

OCTOBRE

L	M	M	J	V
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

NOVEMBRE

L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28

DÉCEMBRE

L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30	31		

ÉVÉNEMENTS

AOÛT 2025

www.petitriverier.be

N°	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
31					1	2 Forêt Marine (Folk-Pop)	3
32	4	5	6	7	8	9 Soirée chansonnier (Alex et Sam)	10
33	11	12	13	14	15	16 Les Bandits (Rock)	17
34	18	19 • SÉANCE DU CONSEIL	20	21	22	23 Samuel Racine (Auteur compositeur)	24
35	25	26	27	28	29 Fête des Riverains	30 Fête des Riverains	31 Fête des Riverains

Pour tous les détails des activités > PETITRIVERIER.COM

ÉVÉNEMENTS

SEPTEMBRE 2025

www.calendrier.best

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
1 Fête du travail Bureau municipal fermé	2	3	4	5 Dek hockey Marché public coop. l'affluent	6 Journée du patrimoine religieux Dek hockey	7 Dek hockey
8	9 • SÉANCE DU CONSEIL	10	11	12 Dek hockey	13 Ensemble J'ay pris amours, L'appel du large (Eglise) Dek hockey	14 Dek hockey
15	16	17 Baseball poche	18	19 À vos presto - salle municipale Dek hockey	20 Dek hockey	21 Dek hockey
22	23	24 Baseball poche	25	26 VIACTIVE	27 Jam de blues avec Mike Deway (Salle municipale)	28
29	30					

Pour tous les détails des activités > PETITERIVIERE.COM

ÉVÉNEMENTS

À VOS PRESTOS!

LE PLAISIR DE SE RETROUVER POUR
CUISINER AVEC NOS PRODUITS LOCAUX

En compagnie de
Sylvain Dervieux,
chef et propriétaire du
restaurant **Faux Bergers**



19 SEPTEMBRE

9 h à 12 h

Salle municipale

1067, rue Principale

Petite-Rivière-St-François

Activité gratuite
pour les aînés de la
MRC de Charlevoix

Places limitées

Inscription au 418 617-0173

À partir du 3 septembre



Municipalité
amie des aînés

En partenariat avec :

Québec



MRC
de Charlevoix

SDLE

SERVICE DE
DÉVELOPPEMENT
LOCAL ET
ENTREPRENEURIAL



PETITE-RIVIÈRE
SAINT-FRANÇOIS



PROGRAMMATION FÊTE DES RIVERAINS 29-30-31 AOÛT

29 Août - Souper communautaire

- Dès 18 h, rendez-vous sous le grand chapiteau pour un souper communautaire interculturel. Chaque participant est invité à apporter un plat à partager dans une formule conviviale de grande table collective. Le kiosque interculturel de la MRC de Charlevoix sera sur place afin de mettre en valeur la diversité culturelle qui compose notre milieu. Des hot-dogs seront également servis pour les plus gourmands. Ce sera l'occasion parfaite pour accueillir chaleureusement les nouveaux riverains.

Film familial en plein air

- À 20h30, place au cinéma en plein air avec la projection du film Les Dragons (2025). Ce film d'animation raconte l'histoire d'une nouvelle génération qui redécouvre un lien oublié entre dragons et humains, dans un monde menacé par le déséquilibre. Un récit familial à la fois palpitant et porteur d'espoir.



Tournoi de Volley-ball
samedi: amateur
dimanche: compétitif
Dès 8 h



Course à pied familiale

30 AOÛT

Une course à pied familiale se tiendra de 9h à 11h sur un parcours de deux kilomètres aménagé sur la piste cyclable derrière l'hôtel de ville. Tous les participants recevront un jus et une médaille de participation. Les parents sont invités à se présenter 30 minutes avant le début de l'activité avec leurs jeunes. Inscriptions jusqu'au 22 août en écrivant au rugas@petiteriviere.com.

ÉVÉNEMENTS

Le 30 août dès 16 h, place aux traditions gourmandes avec une épluchette de blé d'Inde et le gâteau du 350e anniversaire, offerts gracieusement par le Club Med Qc/Charlevoix.

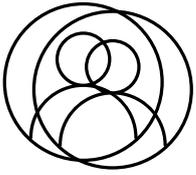


Dès 17 h, l'ambiance montera d'un cran sous le chapiteau grâce à DJ Cyr, artiste multidisciplinaire reconnu pour ses prestations électrisantes (Festif! de Baie-Saint-Paul, Auberge des Balcons, Coop l'Affluent et plus). Il fera vibrer le plancher de danse avec des rythmes house, bass-house et de grands succès jusqu'à 23 h. Sa prestation principale aura lieu de 20 h à 23 h.

À 18 h, un feu de joie sera allumé au parc pour accompagner la soirée. Enfin, à 21 h 30, ne manquez pas les feux d'artifice, présentés en remplacement de ceux prévus lors de la Fête nationale, qui avaient été annulés en raison des conditions météorologiques. Ce sera l'occasion de se reprendre et de clore l'été en beauté.



CONSEIL MUNICIPAL



RÉSUMÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JUILLET 2025

Le conseil municipal adopte le programme sur l'inspection, l'évaluation et le remplacement des véhicules d'intervention incendie et des pompes portatives tel que préparé par le Service de sécurité incendie de Baie-Saint-Paul.

Le conseil municipal confirme l'embauche de monsieur Stéphane Chartré pour le poste de journalier général.

Le conseil municipal accepte de signer un nouveau contrat de trois ans avec le MTMD pour le renouvellement du mandat d'entretien de la rue Principale pour un montant de 310 000 \$ pour l'année 2025-2026, et qu'il soit majoré de l'IPC pour les années 2 et 3.

Le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière concernant le remplacement de l'hôtel de ville actuelle. La Municipalité confirme, si elle obtient une aide financière pour son projet, qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au PRACIM associés à son projet, y compris tout dépassement de coûts.

Le conseil municipal autorise les dépenses relatives à l'organisation des activités de la Fête des Riverains et de l'accueil des nouveaux résidents pour une somme de 7 000 \$.

Le conseil municipal octroi le mandat d'étude de visibilité MTMD ainsi que les plans d'Hydro-Québec à la firme Stantec pour un budget de 16 600\$, plus les taxes admissibles dans le cadre du projet de municipalisation du chemin Côteau-Maillard.

Le conseil municipal remercie chaleureusement la Caisse populaire Desjardins de la Vallée du Gouffre pour son aide financière de 40 000 \$ accordée au projet d'habitation à prix modique. La Municipalité souligne l'importance de cet appui qui contribue à améliorer la qualité de vie des citoyens et au développement social de la communauté.

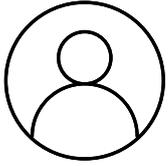
Le conseil municipal accepte que la Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François avance une somme de 1 500 000 \$ à Accès-Petite-Rivière pour couvrir les coûts actuels reliés au projet.

Le conseil municipal accepte la soumission de Deltec Construction à l'égard des travaux dont elle est le donneur d'ouvrage, soit la construction d'un nouveau bâtiment multifonctionnel au montant de 3 999 769.19 \$ (excluant les taxes).

Le conseil municipal accepte la soumission de Groupe GÉOS à l'égard des travaux de laboratoire pour le contrôle qualité des matériaux dans le projet d'un nouveau bâtiment multifonctionnel au montant de 47 885.60 \$ (excluant les taxes);

Le conseil municipal donne mandat à Durand marquage et ass. Inc. et pour un montant de 12 500 \$, incluant les taxes, tel que la soumission déposée pour le lignage de rue 2025.

CONSEIL MUNICIPAL



RÉSUMÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 19 AOÛT 2025

Le conseil municipal adopte les projets de règlement numéro 762, 763 et 764..

Le conseil municipal mandate monsieur Stéphane Simard, directeur général, pour procéder aux entrevues et à l'embauche d'un (1) journalier pour compléter l'équipe.

Le conseil municipal mandate monsieur Stéphane Simard, directeur général, pour faire un appel d'offres sur invitation pour l'achat du sable tamisé pour la saison hivernale 2025-2026.

Le conseil municipal autorise la présentation d'une demande d'aide financière au programme d'aide à la voirie locale. Que mandat ne dépassant pas 5 000 \$, plus les taxes applicables, soit octroyé à monsieur Philippe Harvey afin de préparer les documents nécessaires au dépôt de ladite demande.

Le conseil municipal accepte le rapport des travaux effectués en 2025 et des coûts reliés à ceux-ci, pour un montant de plus de 5 723 \$.

Le conseil municipal exprime son intention d'acquérir les parties de lots 4 793 510 et 4 793 489, telles qu'identifiées au plan LL-7185-154-19-7497-24, dans le cadre du projet 154197497, piloté par le ministère des Transports et de la Mobilité durable et que la direction générale soit mandatée pour entamer les démarches nécessaires à l'évaluation, à la négociation, à la rédaction et à la signature de tout document requis en lien avec cette acquisition, incluant la consultation des professionnels nécessaires, le cas échéant.

Le conseil municipal accepte le protocole d'entente relatif à la gestion du castor nuisible – année 2025, tel que présenté.

Le conseil municipal accepte et accueille favorablement les candidatures des nouveaux aspirants pompiers volontaire pour la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François.

Le conseil municipal adresse ses plus sincères remerciements à m. Jean-Marc Ouellet pour ses nombreuses années de service exemplaire, et lui souhaite une retraite remplie de bonheur, de santé et de projets personnels inspirants.

Le conseil municipal accepte la soumission d'Équipements Stinson (Québec) Inc., référence EST22169, au montant total de 15 004,24 \$ taxes incluses pour le scellement de fissure.

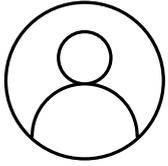
Le conseil municipal autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à procéder à l'embauche du personnel nécessaire concernant le tournoi de Dek Hockey.

Le conseil municipal autorise l'acquisition, par expropriation, des lots 4 791 183, 4 791 184, 4 791 187 et 4 791 188 au cadastre du Québec.

Le conseil municipal accepte la soumission déposée par 9099-3197 Québec inc. (Les Constructions St-Gelais) pour la réalisation des travaux de réfection de la rue Dufour, conformément aux documents d'appel d'offres numéro 2025-02.

Le conseil municipal octroi le contrat à Construction St-Gelais pour le concassage des résidus d'asphalte.

CONSEIL MUNICIPAL



Retrouvez l'intégralité de nos
règlements municipaux sur le
site internet de la municipalité
au www.petiteriviere.com

Vous y trouverez également
les comptes rendus des
séances du conseil

Les séances du conseil sont en
présentiel et aucune captation
audio ou vidéo ne sera effectuée.

Afin d'assurer une meilleure
organisation de la séance, nous
vous informons que la période de
question sera de 30 minutes et il
sera permis de poser plusieurs
questions en lien avec l'ordre du
jour seulement, à la fin de la séance.



Prochaine séance ordinaire du
Conseil Municipal
A LA SALLE MUNICIPALE
Mardi le 9 septembre 2025
à 19h30

6^E ET DERNIER VERSEMENT
DES TAXES MUNICIPALES :
15 SEPTEMBRE 2025



Profil recherché

- Personne âgée de 16 ans et plus;
- Bon jugement;
- Facilité à travailler en équipe;
- Facilité à lire, comprendre et appliquer des instructions.

Pour soumettre votre candidature vous devez compléter le formulaire, et ce, même si vous avez déjà travaillé lors d'élections antérieures.

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	
Nom _____	Prénom _____
Adresse _____	
Ville _____	Code Postal _____
Téléphone résidence _____	Téléphone cellulaire _____
Courriel _____	Date de naissance (année/mois/jour) _____

EXPÉRIENCES DE TRAVAIL LORS D'ÉLECTIONS PRÉCÉDENTES	
Avez-vous déjà travaillé à une élection municipale? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Si oui, en quelle année? _____ Poste occupé? _____	
Avez-vous déjà travaillé à une élection provinciale ou fédérale? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Si oui, en quelle année? _____ Poste occupé? _____	

DISPONIBILITÉS	
Svp, cocher le ou les dates disponibles :	
<input type="checkbox"/>	Jour de vote par anticipation le 26 octobre 2025 de 11h00 à 20h00
<input type="checkbox"/>	Jour de vote régulier le 2 novembre 2025 de 9h à 22h00

AUTRES INFORMATIONS	
Avez-vous accès à un ordinateur pour une formation en ligne, si nécessaire?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Êtes-vous à l'aise pour suivre une formation en ligne?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Êtes-vous habile à utiliser un logiciel informatique (Zoom ou teams)?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Êtes-vous à l'aise de travailler avec le public?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Je déclare que les informations contenues dans le présent formulaire sont véridiques et que je n'ai pas omis aucune information pertinente.

Tout au cours du processus électoral, je m'engage, sans délai, à dénoncer au président d'élection, tout lien de parenté que je pourrais avoir avec l'un ou l'autre des candidats à la présente élection afin d'éviter toute situation de conflit d'intérêt ou d'apparence de conflit d'intérêt.

Nom du candidat : _____ Lien de parenté : _____

En foi de quoi, j'ai signé le _____^e jour du mois de _____ 2025.

Signature : _____

Une banque de candidature sera établie et nous sélectionnerons à même cette liste pour combler les postes disponibles. Seules les personnes retenues seront contactées.

Faire parvenir ce formulaire dûment complété à l'attention de Madame Mylène Simard.

Courriel : msimard@petiteriviere.com

Adresse : 1067, rue Principale, Petite-Rivière-Saint-François (Qc) G0A 2L0